Actualisée le 12/10/2026

Certification professionnelle Conseiller en Emploi Accompagné

Délivrée par le Collectif France Emploi Accompagné
Enregistée au RNCP (fiche n° 42656), niveau 6, le 17/07/26



DUREE

170 heures de formation
Plus 350 h de stage pour les personnes qui ne sont pas en poste de Conseiller en Emploi Accompagné

PUBLIC

→ Professionnels de l'Emploi Accompagné en poste, titulaires de niveau 5
→ Professionnels de l'insertion ou du médico-social de niveau 5, en réorientation sur l'Emploi Accompagné

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

→ 136h30 en présentiel (dont 1h d'examen)
→ 31h30 en distanciel synchrone
→ 1 h en distanciel asynchrone
→ 1 h d'évaluation orale

PROFIL DU FORMATEUR

Professionnels de l'Emploi Accompagné, Collectif France Emploi Accompagné. Professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, experts dans les domaines du handicap et de l'insertion.

DELAIS D'ACCÈS

Dans les 4 mois suivant l'inscription

CONDITION D'ACCES

Sur dossier et vérification des pré requis.
Lien vers la pré inscription :
https://form.fillout.com/t/uKUtuftjZtus

PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 5 minimum, avec ou sans expérience professionnelle, soit dans le domaine de la formation et l'insertion professionnelle, soit dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité pour accéder ou se maintenir en emploi.
Sur dossier et/ou entretien pour les autres profils

TARIF

4 475 € net de taxe.
Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.

La certification professionnelle prépare au métier de Conseiller en Emploi Accompagné.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Selon le statut du candidat, son projet professionnel et les conditions d'éligibilité applicables, plusieurs modalités de financement peuvent être étudiées :

- Financement par l'employeur : plan de développement des compétences.
- Financement par un OPCO : selon la branche professionnelle et les critères de prise en charge applicables.
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de transition professionnelle (PTP) : financement possible par l'association Transitions Pro compétente, sous réserve de l'acceptation du dossier.
- France Travail : aides au financement mobilisables pour les demandeurs d'emploi, sous conditions.
- Financements publics ou territoriaux : selon les dispositifs disponibles et les critères d'éligibilité.
- Financement individuel : autofinancement par le candidat.

Un cofinancement par plusieurs financeurs peut être envisagé selon la situation. Toute prise en charge reste soumise aux conditions d'éligibilité et à l'accord du financeur concerné.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

• Accompagner sur la durée vers, dans et entre emplois une personne en situation de fragilité, et intervenir auprès de la ou des communautés professionnelles avec lesquelles elle est amenée à travailler.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

• **Bloc de compétences 1** : Évaluer la situation globale de la personne et initier un accompagnement multidimensionnel individualisé en emploi accompagné

• **Bloc de compétences 2** : Accompagner la personne dans la co-construction de son projet professionnel et dans l'accès à l'emploi

• **Bloc de compétences 3** : Coordonner la communauté professionnelle en vue du soutien des différentes étapes de la vie professionnelle

CONTENU

Conformément au cahier des charges du CFEA

• **Domaine de formation 1** : Handicap et travail = 32,5 heures

• **Domaine de formation 2 :** Transversal = 45,5 heures

• **Domaine de formation 3 :** Accès à l'emploi = 21 heures

• **Domaine de formation 4 :** Accompagnement multidimensionnel sur la durée = 38,5 heures

• **Domaine de formation 5 :** Accompagnement de la communauté professionnelle = 28 heures

• **PREPARATION A L'ORAL : 3h30**

• Evaluation : 1 heure

Accompagnement de 3 ou 10h selon la situation au regard du métier.

STAGE

Les personnes qui ne sont pas en poste de Conseiller en Emploi Accompagné devront suivre un stage de 350h.

METHODE D'EVALUATION

Tout au long de la formation : Une auto-évaluation formative (par flash cards) est proposée en continue et un quiz est à renseigner après chaque module.

En fin de formation : Une évaluation certificative donnant lieu à délivrance de la certification professionnelle Conseiller en Emploi Accompagné après réussite aux **épreuves de chaque bloc de compétences :**

- Bloc de compétences 1 : Un dossier professionnel complété d'un oral de 20 minutes ;
- Bloc de compétences 2 : Un dossier professionnel complété d'un oral de 20 minutes ;
- Bloc de compétences 3 : Un dossier professionnel complété d'un oral de 20 minutes.

Notes : Pour obtenir la certification, il faut valider chaque bloc de compétences. Le candidat peut valider un ou plusieurs blocs de compétences. Le candidat peut se présenter à un ou plusieurs blocs de compétences. Chaque bloc est acquis à vie. L'ensemble des blocs doit avoir été validé sur une période de 5 ans maximum pour que la certification soit attribuée

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.
Les stagiaires devront avoir accès à un ordinateur ou une tablette, disposer d'une connexion internet et avoir une adresse électronique valide. Ils auront accès à une plateforme sur laquelle sont déposés tous les supports, quiz, flash cards et informations.

LES ATOUTS DE CE PARCOURS DE FORMATION

- Un responsable de session accompagne les stagiaires tout au long du parcours de certification.
- Un accompagnement méthodologique permet de suivre le développement des compétences et d'accompagner les stagiaires vers la certification

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005, décret n°2019-768 du 24 juillet 2019, Articles D.5211-1, et suivants du code du travail), FORMAVISION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques, utilisation des plateformes...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Sur son site internet et sur sa plateforme pédagogique E-Formavision, FORMAVISION met à disposition la déclaration d'accessibilité de ses outils numériques ainsi que ses plans annuels et pluriannuels. Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de https://organisme-formavision.com/ pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir certains contenus sous une autre forme via ce mail secretariat@forma-vision.com.

PROGRAMME DE FORMATION

DOMAINE DE FORMATION 1 – 32,5 HEURES
Handicap
Module 1 (7h) : Approche institutionnelle
Module 2 (22h) : Connaissance du handicap
Module 3 (3h30) : Travail et handicap

DOMAINE DE FORMATION 2 – 45,5 HEURES
Transversal
Module 1 (17h30) : Métier de Conseiller en Emploi Accompagné
Module 2 (3h30) : Conduite de projet
Module 3 (7h) : Communication et sensibilisation
Module 4 (3h30) : Animation réseau
Module 5 (14h) : Méthodologie métier

DOMAINE DE FORMATION 3 – 21 HEURES
Accès à l'emploi
Module 1 (7h) : Emploi, formation et orientation
Module 2 (7h) : Projet professionnel
Module 3 (7h) : Recherche d'emploi

DOMAINE DE FORMATION 4 – 38,50 HEURES
Accompagnement multi dimensionnel sur la durée
Module 1 (14h) : Communication et accompagnement d'une personne
Module 2 (24h30) : Mise en place d'un accompagnement sur la durée

DOMAINE DE FORMATION 5 – 28 HEURES
Accompagnement de la communauté professionnelle
Module 1 (10h30) : Analyse emploi, poste de travail
Module 2 (17h30) : Accompagnement d'une communauté professionnelle sur la durée

Préparation à l'oral : 3h30

PASSERELLES POUR L'ENTREE EN FORMATION

- Possibilité d'allégement de formation en fonction du diplôme initial ou du métier d'origine (nous contacter).
- Possibilité d'accéder à la formation sans certification de niveau 5 : une procédure VAP est mise en place (nous contacter).

EQUIVALENCE DES BLOCS DE COMPETENCES POUR LES TITULAIRES DE DIPLOMES ET TITRES

- Equivalence du Bloc 1 pour les titulaires de la certification RS6000 Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Equivalence du Bloc 2 pour les titulaires du bloc de compétences RNCP37274BC02 du Titre "Conseiller en insertion professionnelle" (RNCP 37274) ou du bloc de compétences RNCP4006BC06 de la Licence professionnelle « Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale professionnelle. » (RNCP40066) ;
- L'équivalence permet la dispense d'évaluation du bloc concerné et un allègement de formation.
- Pour plus d'informations consulter le lien vers le RNCP.
- Correspondance totale avec la certification RNCP 37779 Conseiller en Emploi Accompagné.

SUITE DE PARCOURS, DEBOUCHES et PASSERELLES VERS D'AUTRES CERTIFICATIONS

Débouchés : métier de Conseiller en Emploi Accompagné au sein des plateformes départementales ; Job coach.
A ce jour, il n'existe pas d'autres certifications professionnelles sur le métier.
A ce jour, il n'y a pas de passerelles vers d'autres certifications.

LIEN VERS LA FICHE RNCP

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42656

INDICATEUR DE RESULTATS

Dernière promotion ayant achevé son parcours
Nombre de stagiaires 2025 /2026 : 19

Taux de satisfaction 2026 : 90 %

Période : septembre 2025 à juin 2026.
Population : stagiaires ayant suivi la formation jusqu'à son terme et ayant répondu au questionnaire de satisfaction.
Calcul : nombre de répondants ayant attribué une note entre 0 et 4 sur 4 / nombre total de répondants × 100.
Nombre de répondants : 18.
Taux de réussite 2026 : 83 % (15 délivrances de certificat et 1 validation partielle sur 18 candidats)

Taux de présentation 2026 : 94,74 % (18 stagiaires présentés à l'examen sur 19 inscrits en formation)

Taux d’emploi pour les certifiés 2025 : 100 % (9 répondants sur 9 sont en emploi après la formation)
Taux d’insertion dans le métier 2025 : 100 % (9 répondants sur 9 exercent un emploi correspondant au métier visé par la certification.)
Enquête réalisée auprès de 13 certifiés. La situation professionnelle a été recueillie pour 9 d'entre eux. Les 4 certifiés n'ayant pas répondu à l'enquête sont exclus des calculs.

CONTACTS

Contact administratif
Et pédagogique

cea@forma-vision.com
09 53 94 35 52

Contact handicap
Janick COQUET

janick.coquet@forma-vision.com
09 53 94 35 52